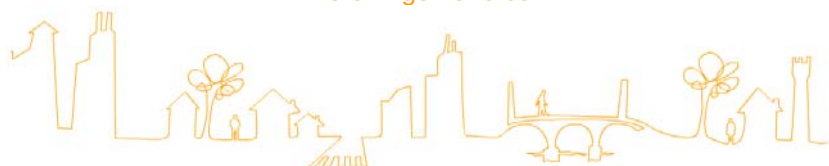




Bureaux de Dole
13, avenue Aristide Briand
39100 Dole
Tel : 03 84 79 02 57
Fax : 09 72 13 38 70

Bureaux de Dijon
2 rue de Fontaine-les-Dijon
21000 Dijon
Tel : 03 80 72 39 42
Fax : 09 72 15 73 94
rcointet@verdi-ingenierie.fr

Groupe Verdi Ingénierie
www.verdi-ingenierie.com



Commune de Velloreille-les-Choye
Route Villefrançon
70700 VELLOREILLE-LES-CHOYE
Tél. : 03.84.32.91.11 Fax : 03.84.32.91.11

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE VELLOREILLE-LES-CHOYE



ANALYSE DU MILIEU NATUREL

REF DU DOSSIER : 08-00290

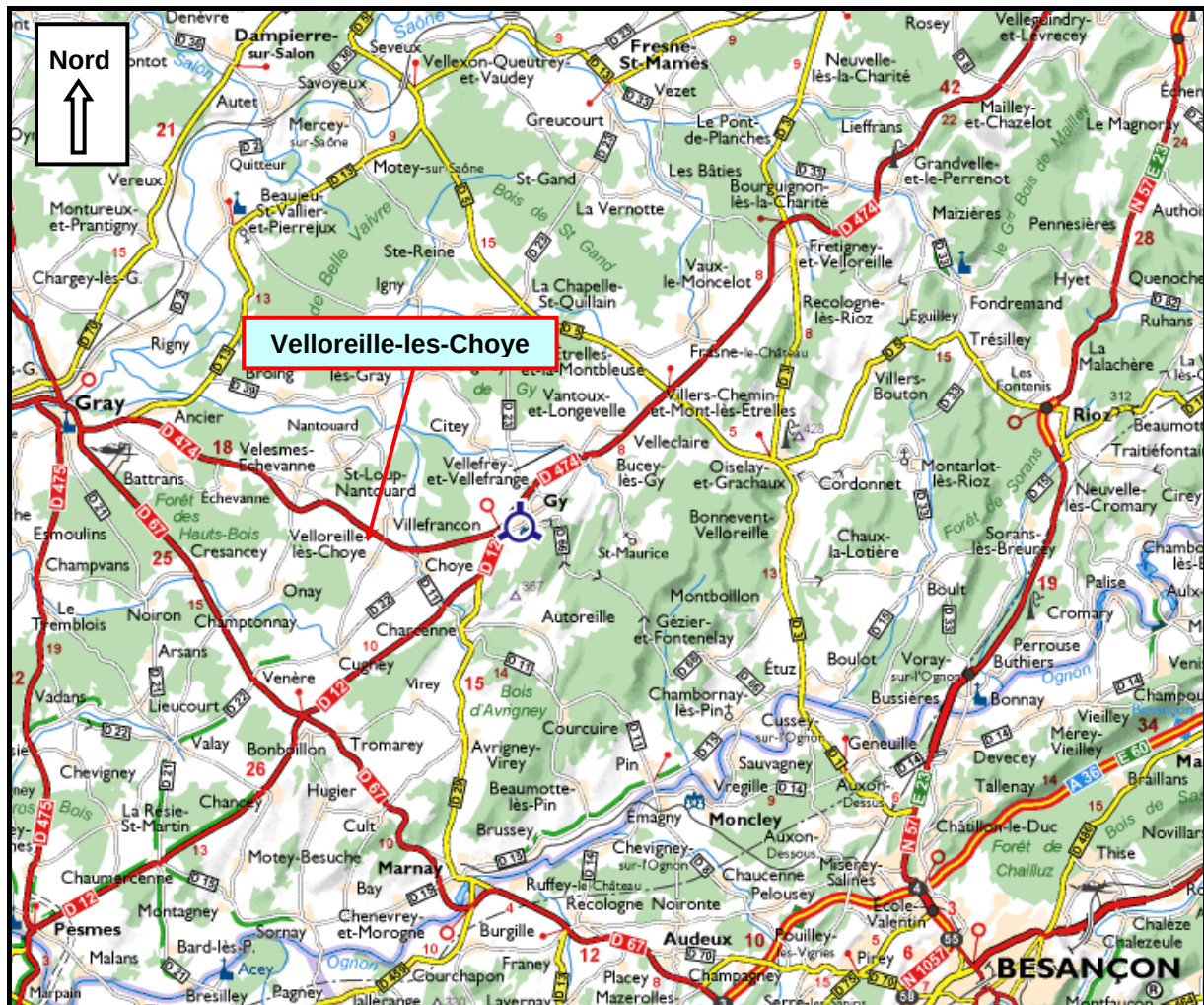
Ind	Etabli par	Visé par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	R.COINETET	R.COINETET	M.LOPEZ	Octobre 2012	Première diffusion

TABLE DES MATIERES

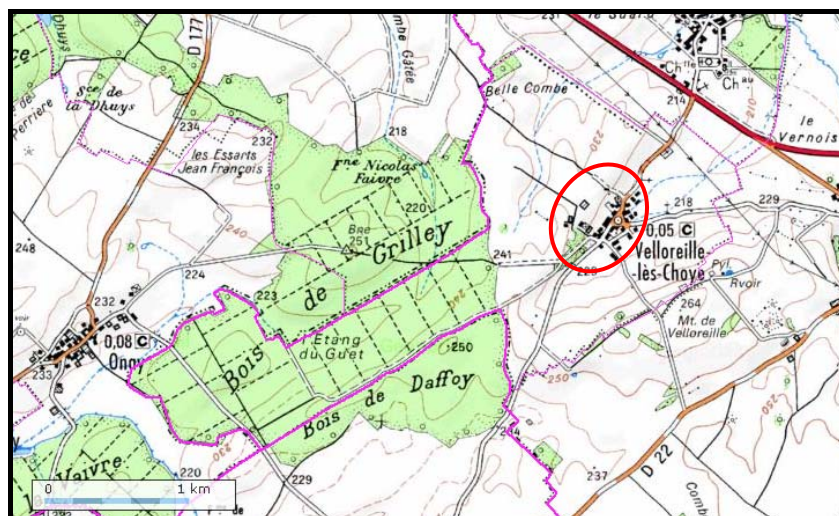
TABLE DES MATIERES	1
1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	2
2. ASSAINISSEMENT ACTUELLEMENT EN PLACE SUR LA COMMUNE.....	3
3. MILIEU RECEPTEUR	4
4. TABLEAU DE SYNTHESE DES SUBVENTIONS.....	5
5. PRESENTATION DES SCENARIOS ETUDIES	6
5.1 SCENARIO 1 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR 28 HABITATIONS – CREATION D’UN RESEAU D’EAUX USEES ET D’UNE UNITE DE TRAITEMENT DE 80EH– CONSERVATION DU RESEAU PVC NEUF EN DN 300 GRANDE RUE – 7 HABITATIONS EN ASSAINISSEMENT AUTONOME DONT 5 AUX NORMES	7
5.2 SCENARIO 2 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR L’ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL	8
5.3 SYNTHESE	8



1. SITUATION GEOGRAPHIQUE



Répartition du bâti sur le territoire communal de Velloreille-les-Choye



2. ASSAINISSEMENT ACTUELLEMENT EN PLACE SUR LA COMMUNE

L'ensemble de la commune est concerné par l'assainissement non collectif. La plupart des maisons disposent d'un dispositif de prétraitement uniquement. Une bonne partie du bourg est desservie par un réseau pluvial. Ce réseau, qui récupère les effluents en sortie de prétraitement de la plupart des habitations, rejoint le ruisseau temporaire au nord-est du bourg.

Exutoire du réseau pluvial de la commune de Velloreille-les-Choye



D'après les informations communiquées par la commune, **5 habitations sur 35** disposent d'un assainissement non collectif aux normes.



Deux ruisseaux temporaires s'écoulent sur la commune. Ces deux ruisseaux sont des affluents rive gauche du ruisseau de la Colombine. La Colombine est un affluent rive gauche de la Morthe.

Le débit du ruisseau temporaire correspond au rejet des réseaux de la commune.

4. TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SUBVENTIONS

Le calcul des subventions est basé sur les notions suivantes :

- Les taux de financement et modalités d'intervention exposés ci-après correspondent au **IXème programme** de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse s'écoulant sur la période 2007 à 2012.
Dans tous les cas de figure et quelle que soit la nature des travaux, la commune devra avoir adopté le zonage d'assainissement par délibération avant le dépôt du dossier de demande de subvention.
- les aides du Conseil Général de Haute Saône.

Bien entendu, les taux de subvention seront à préciser par la suite en fonction des résultats des A.P.S. des travaux.

Les modalités d'attribution des aides présentées ci-dessous ne sont pas figées dans le temps.

A l'heure actuelle, les possibilités d'aides à la commune et au particulier en matière d'assainissement sont les suivantes :

Récapitulatif des aides retenues pour des travaux sous domaine public

Nature des travaux	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et FSR *	Conseil Général de Haute Saône	TAUX DE SUBVENTION RETENU
Création de réseaux de collecte	0%	0%	0%
Stations d'épuration	0%	0%	0%
Canalisation de transfert (y compris poste de refoulement)	0%	0%	0%

* Les aides de l'agence sont définies en fonction des priorités définies pour chacune des communes en termes d'assainissement. **Les priorités sont définies en fonction de l'impact de la commune sur le milieu naturel. La commune de Velloreille-les-Choye est classée en priorité 3 et donc ne peut prétendre à d'éventuelles aides en matière d'assainissement collectif.**

Récapitulatif des aides retenues pour des travaux sous domaine privé

Nature des travaux	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	Conseil Général de Haute Saône	TAUX DE SUBVENTION RETENU
Filière d'assainissement non-collective	2600 € HT/filière ** pour les installations antérieures à 1996	0%	2600 € HT/filière

**Seules les filières d'assainissements classées comme points noirs et antérieures à 1996 peuvent bénéficier de cette subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Depuis 1996, les nouvelles habitations sont censées disposer d'une filière d'assainissement aux normes. Les filières classées comme points noirs sont les habitations ne disposant d'aucun système de prétraitement et traitement, et posant un problème de salubrité publique et d'impact sur le milieu naturel. Pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau, la collectivité doit porter le projet.



5. PRESENTATION DES SCENARIOS ETUDIES

Les scénarios d'assainissement étudiés sont les suivants :

- **Scenario 1 - Assainissement collectif pour 28 habitations : Pose d'un réseau d'eaux usées, création d'une unité de traitement du type biodisque de 80EH et 7 habitations en ANC dont 5 aux normes :**
 - o Raccordement de 28 habitations = 65 EH
 - o Création d'un réseau séparatif neuf sur 610 mètres
 - o Conservation grande rue du réseau PVC DN300 neuf depuis l'Eglise jusqu'à l'égayoir
 - o Création d'une unité de traitement par biodisque de 80EH
 - o Création d'une piste d'accès à l'unité de traitement sur 130 mètres
 - o 7 habitations en ANC dont 2 aux normes
- **Scenario 2 : Assainissement non collectif :**
 - o Assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire communal soit 35 habitations dont 5 aux normes.



5.1 SCENARIO 1 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR 28 HABITATIONS – CREATION D'UN RESEAU D'EAUX USEES ET D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DE 80EH– CONSERVATION DU RESEAU PVC NEUF EN DN 300 GRANDE RUE – 7 HABITATIONS EN ASSAINISSEMENT AUTONOME DONT 5 AUX NORMES

Travaux

- Création d'un réseau d'eaux usées au niveau du bourg
- Conservation grande rue du réseau PVC DN300 neuf depuis l'Eglise jusqu'à l'égayoir
- Création d'une unité de traitement du type biodisque d'une capacité nominale de 80 EH
- Création d'une piste d'accès à l'unité de traitement sur 130 mètres
- 7 habitations en assainissement non collectif dont 5 aux normes

Scénario 1 : Assainissement collectif pour 28 habitations, pose d'un réseau d'eaux usées au niveau du bourg, conservation du réseau neuf en DN300 en PVC grande rue et création d'une unité de traitement du type biodisque de 80 EH, 7 habitations en assainissement non collectif dont 5 aux normes	Qté	Unité	Prix unitaires (€ HT)	Travaux sous domaine		Total (€ HT)
				public	privé	
Assainissement non collectif = 7 habitations						
F.S.T.E + filtre à sable vertical non drainé	1	u	5 800 €		5 800 €	5 800 €
F.S.T.E + filtre à sable vertical drainé étanche	1	u	7 200 €		7 200 €	7 200 €
Filière aux normes	5	u				
Assainissement collectif = 28 habitations						
Réseau d'eaux usées en PVC CR8 DN200						
- Sous chaussée (profondeur < 2 m)	610	ml	215 €	131 150 €	56 000 €	131 150 €
Branchements sous domaine privé	28	u	2 000 €			56 000 €
Branchements sous domaine public	28	u	800 €	22 400 €		22 400 €
Création d'une piste d'accès au chantier	130	ml	50 €	6 500 €		6 500 €
Unité de traitement par biodisque de 80 EH	1	u	90 000 €	90 000 €		90 000 €
COUT TOTAL (€ HT) partie publique et privé						319 050 €
COUT TOTAL (€ HT) comprenant 15% frais d'études et d'imprévus pour la partie publique et 10% d'imprévus pour la partie privé						363 458 €
- Partie Publique (€ HT)						250 050 €
- Partie Publique comprenant 15% frais d'études et d'imprévus (€ HT)						287 558 €
- Partie Privée (€ HT)						69 000 €
- Partie Privée comprenant 10% d'imprévus (€ HT)						75 900 €



5.2 SCENARIO 2 – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Travaux

- Assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire communal soit 35 habitations dont 5 aux normes.

Scénario 2 : Assainissement non collectif sur toute la commune soit 35 habitations dont 5 aux normes	Qté	Unité	Prix unitaires (€ HT)	Travaux sous domaine		Total (€ HT)
				public	privé	
Assainissement non collectif = 35 habitations						
F.S.T.E + tranchée d'épandage	1	u	7 200 €		7 200 €	7 200 €
F.S.T.E + filtre à sable vertical non drainé	1	u	7 200 €		7 200 €	7 200 €
F.S.T.E + filtre à sable vertical drainé étanche	21	u	9 500 €		199 500 €	199 500 €
F.S.T.E + filière compacte	7	u	10 500 €		73 500 €	73 500 €
Filière aux normes	5	u				
COUT TOTAL (€ HT) partie publique et privé						287 400 €
COUT TOTAL (€ HT) comprenant 15% frais d'études et d'imprévus pour la partie publique et 10% d'imprévus pour la partie privé						316 140 €
					- Partie Publique (€ HT)	0 €
					- Partie Publique comprenant 15% frais d'études et d'imprévus (€ HT)	0 €
					- Partie Privée (€ HT)	287 400 €
					- Partie Privée comprenant 10% d'imprévus (€ HT)	316 140 €

5.3 SYNTHESE

Le tableau de synthèse ci-dessous détaille le coût pour chacun des scénarios avec l'incidence sur le prix de l'eau de chacun d'entre eux hors coûts de fonctionnement.

La plus value sur le prix de l'eau donnée dans le tableau qui suit est basée :

- sur un prêt d'une durée de 30 ans à 4,5%,
- sans subvention,
- ni apport de la commune,
- et sur la base d'une consommation en eau potable de 1760 m³/an (les consommations des habitations en non collectif n'ont pas été intégrées)

Ainsi les plus values sur le prix de l'eau indiquées dans les tableaux qui suivent ne sont données qu'à titre indicatives.

Pour les coûts concernant la partie privée, 10% d'imprévus ont été intégrés.

Pour les coûts concernant la partie publique, ceux-ci englobent les frais d'études et d'imprévus estimés à 15%.



Scénarios	Intitulé	Coût total (€ HT) (1+2)	Répartition des coûts (€ HT)		Plus value sur le prix de l'eau (€/m3) Hors Subvention	Coût de revient par habitation (Coût total / (Nbre habitation- habitations aux normes)) (€ HT)	Coût de revient du collectif par foyer sur 30 ans Hors subvention (hors travaux en domaine privé) (€ HT)
			1/ Partie publique comprenant 15% frais d'études et d'imprévus	2/ Partie Privée comprenant 10% d'imprévus			
Scénario 1	Assainissement collectif pour 28 habitations, pose d'un réseau d'eaux usées au niveau du bourg, conservation du réseau neuf en DN300 en PVC grande rue et création d'une unité de traitement du type biodisque de 80 EH, 7 habitations en assainissement non collectif dont 5 aux normes	363 458 €	287 558 €	75 900 €	10,03 €	12 115 €	18 957 €
Scénario 2	Assainissement non collectif sur toute la commune soit 35 habitations dont 5 aux normes	316 140 €	0 €	316 140 €	-	10 538 €	-

Au vu des éléments présentés, la commune doit délibérer sur le choix de zonage d'assainissement sur son territoire communal.

